

Affaire suivie par Olivier CHAMOULEAU : (25-1555-ABO) S*
Secrétariat : 05 45 65 82 59
ochamouleau@calitom.com

Mornac, le 13 janvier 2026

Tarifs professionnels en déchèteries

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-dessous les tarifs et conditions d'accès aux pôles de valorisation (déchèteries) gérés par Calitom pour 2026. La délibération, issue du Bureau Syndical de Calitom qui a eu lieu le 4 décembre 2025, est consultable dans son intégralité sur la page web www.calitom.com/fr/assemblees.

Les tarifs sont maintenus au niveau de ceux de 2025 sans augmentation à l'exception du tout-venant qui prend en compte la hausse de la TGAP sur l'enfouissement. Le tarif du tout-venant passe à 26 €HT (soit + 2 €HT par rapport à 2025).

Les apports de batteries, cartons, ferrailles, huiles alimentaires, CD/DVD et mobilier sont toujours gratuits.

Sur les sites où la filière REP pour les Produits et Matériaux de Construction et du Bâtiment (PMCB) a été mise en place, le dépôt des gravats, bois PMCB et plaques de plâtre est gratuit.

Déchets	Tarif (en € HT / m ³)
Tout-venant	26
Déchets verts	20
Gravats (2)	0
Bois PMCB (2)	0
Bois hors PMCB	20
Déchets triés en petite qté	18
Polystyrène	7
Plaque de plâtre (2)	0
Films plastiques	2
Mobilier (1)	4
DEEE	4

(1) Pour les professionnels n'ayant pas la carte Eco-mobilier.

(2) Voir "Mise en place de la filière REP PMCB"

Toxiques	Tarif (en € HT / kg)
Acides	1,35
Bases	1,35
Solvants	0,86
Aérosols	1,67
Pâteux	0,86
Phytopharmaceutiques	1,35
Emballages souillés	0,86
Filtres à huile	1,26
Combustibles	1,67
Matériaux souillés	0,86
Produits mercuriels	8,74
Toxiques non identifiés	1,35

Restant à votre disposition pour de plus amples renseignements, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de mes cordiales salutations.

Le Président
Michaël LAVILLE

